

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 24 Février 2016

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 33

Présents : 28

Date de la convocation : 16/02/2016

Présents : M. ALEXANDRE René, M. ANDRE Dominique, Mme BARTH Joëlle, Mme BLOSSE Anne, Mme BONNAVENTURE Corine, M. BONNE Gilles, M. COLIN Roger, Mme CUNY Marielle, M. EYMARD Philippe, M. GARION Eric, M. GEORGES Patrick, Mme GEROME Nadine, M. HACH Sébastien, M. HUC André, M. JACQUIN Alain, Mme KELLER Laure, M. LA VAULLEE Henri, M. LAPOIRIE André, Mme LEMARQUIS Christine, M. LEROY Philippe, Mme MARCOT Véronique, M. MAROT Joël, Mme MOTSCH Suzanne, M. NOEL Philippe, M. PICOCHÉ François, M. SALVADOR Victorio, M. THOMAS Jean-Louis, Mme VAUTRIN-ROLLOT Andrée.

Pour information :

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GEORGES Jean Michel à Mme MOTSCH Suzanne, Mme GRIMILLOT Patricia à M. GARION Eric, M. LAGARDE Daniel à M. SALVADOR Victorio, M. PERRIN David à Mme GEROME Nadine.

Absent(s) : Mme CERVONI Anélène.

Invité(s) : M. PAGELOT Dominique.

Le mercredi 24 Février 2016 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Dinozé sous la présidence de EYMARD Philippe, Président.

M. JACQUIN Alain a été nommé secrétaire de séance.

Après appel et avoir constaté que le quorum est atteint, le Président déclare la séance du Conseil Communautaire ouverte à 20h30. Il remercie Monsieur le Maire de Dinozé pour son accueil.

Objet des délibérations

01. RH - Programme d'accès à l'emploi titulaire
02. RH – Modification du tableau des emplois
03. PETITE ENFANCE : Demande de subvention CAF pour travaux dans les crèches
04. ANC : Avenants aux marchés de travaux
05. TRANSPORT : Subvention à la commune de Dinozé
06. ASSAINISSEMENT – ARCHES : Nexity - Convention d'occupation temporaire
07. FINANCES : D.O.B.
08. Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT
(délégations au Président)
09. Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la C2VRM
10. Informations diverses
11. Date et lieu du prochain conseil

Le compte rendu du dernier Conseil est approuvé à l'unanimité.

1. RH - Programme d'accès à l'emploi titulaire

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité adopte le programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire, annexé à la présente délibération, autorise le Président à organiser des sélections professionnelles nécessaires à la mise en œuvre dudit programme et autorise le Président à prendre toutes les mesures utiles à la mise en œuvre et notamment d'inscrire au budget les crédits nécessaires.

2. RH – Modification du tableau des emplois

Le Président informe que la commission administrative paritaire a approuvé la modification du tableau des emplois concernant le passage de 17,5h à 35h le poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe et le passage de 28h à 35h pour le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Communautaire confirme les modifications du tableau des emplois en ce sens.

3. PETITE ENFANCE : Demande de subvention CAF pour travaux dans les crèches

Le Président propose de réaliser des travaux d'aménagement dans les crèches Sucre d'Orge et les Loupiots.

Afin de financer en partie ces travaux, le Président propose de solliciter la CAF des Vosges.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil communautaire approuve la réalisation des aménagements au sein des crèches les Loupiots et Sucre d'Orge et sollicite la CAF pour financer ces aménagements.

4. ANC : Avenants aux marchés de travaux

Le Président expose que, dans le cadre de la préparation de chantier, des ajustements se sont révélés nécessaires, notamment à la demande du SDANC.

Il rappelle que ce sont des marchés à bon de commande, toutefois, chaque habitation fait l'objet d'un devis spécifique contractuel.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil communautaire approuve les avenants n°1 au lot 1, au lot 2, au lot 4 avec l'entreprise RESO TP et l'avenant n°1 au lot 5 avec l'entreprise HOULLON REMY TP et autorise le Président à signer ces avenants.

5. TRANSPORT : Fonds de concours à la commune de Dinozé

Le Président rappelle que, lors du budget 2015, le conseil communautaire a acté le versement d'un fonds de concours à la commune de Dinozé pour l'activité transport. La commune de Dinozé devra prendre une délibération concordante.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil communautaire approuve le versement d'un fonds de concours à la commune de Dinozé d'un montant de 25 000 € au titre de l'activité transport, autorise le Président à signer la convention relative à ce fonds de concours, à engager et signer tous les documents s'y référant et dit que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2016.

6. ASSAINISSEMENT – ARCHES : Nexity - Convention d'occupation temporaire

Le Président rappelle que, dans le cadre de l'épuration du Pôle Moselle, l'entreprise pour réaliser les réseaux de transport à Arches a été retenue en novembre 2015.

Afin de réaliser ces travaux, il est nécessaire d'occuper temporairement une partie du domaine de la SNCF.

Le montant de la redevance d'occupation temporaire s'élève au total à 1162.50 € (redevance + frais de dossier).

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil communautaire approuve la convention d'occupation temporaire avec Nexity, représentant SNCF Réseau pour un montant total de 1162.50€ et autorise le Président à signer cette convention et les avenants éventuels.

7. FINANCES : D.O.B.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil communautaire prend acte du débat sur les orientations budgétaires 2016 (budget général et budget assainissement).

Information aux délégués dans le cadre de l'article L5211-10 du CGCT (délégations au Président)

DELEGATIONS : Avenant STEP Arches pour 62 309€ HT

Informations sur les organismes intercommunaux auxquels adhère la CC

Le Président donne la parole aux représentants de la C2VRM au sein d'organismes intercommunaux auxquels adhère la C2VRM.

Informations diverses

Le Président fait le point sur les réunions passées et à venir.

Date et lieu du prochain conseil

Le 23 mars 2016 à La Baffe

La séance est levée à 22H20

Le Secrétaire
M. JACQUIN Alain

Le Président
Philippe EYMARD